Si vous voulez le meilleur Piano pour le moins d'argent
(à des conditions satisfaisantes) voyez-nous.

Magasin de Pianos de Junius Hart,

COIN DES RUES CANAL ET BOURGOGNE.

7 fév—1an—Jeu Dim Mar

AMUSEMENTS.

WEST END

Ce soir, tous les soirs cette semaine,

Brooke et sa fameuse Bande de Marine de Chicago.

Les Leonard Comedy Athletic Sketch Artists.

Bimm Boume Brrr. Clown Novelty Musical Act.

AMERICAN VITAGRAPH.

Sièges réservés en vente au magasin de musique de Medina, 214 rue du Canal, de 11 à 4 heures tous les jours. 28 avril

PARC ATHLETIQUE,

Ce soir—Pluie ou beau temps.

Metropolitan English Opera Co.

Dans l'opéra de Flotows

MARTHA.

Concert à 7 heures—Opéra à 8 heures.

Vente des sièges et des billets d'admission de 10 à 5 p. m. tous les jours chez Grunewald et Blackmar, Denegre Building.—Enfants 10 cents; adultes 15 cents. Admis partout.

La semaine prochaine—DOROTHÉE.

28 avril

Allons à la Grande Isle, Lne

Hôtel de la Grande Isle

OUVERTURE DE

LA SAISON LE 29 JUIN.

Renseignements fournis au No 307 RUE DU CAMP.

OTTO T. MAIER, Locataire.

19 mai—19

CHEMINS DE FER,

Heures d'arrivée et de départ.

ILLINOIS CENTRAL.

ARRIVEE.

No 3 Chicago limited..... 7:15 p m
No 1 fast mail..... 9:35 a m
No 3 Cincinnati and Louisville 7:15 pm
No 1 Louisville Mail..... 9:35 am
No 23 local mail..... 10:00 p m
No 25 Northern Express..... 9:25 am
No 35 Dimanche Excursion. 9:30 p m

DÉPART.

No 4 Chicago limited..... 9:40 a m
No 24 local mail..... 7:00 a m
No 4 Cincinnati & Louisville 9:40 am
No 2 fast mail..... 7:35 p m
No 26 Northern Express..... 4:30 p m
No 2 Louisville Mail..... 7:35 pm
No 36 Dimanche Excursion.. 7:20 a m

THE YAZOO AND MISSISSIPPI VALLEY.

ARRIVEE.

Memphis express..... 9:10 a m
Vicksburg express..... 5:35 p m
Baton Rouge accommodat'n 9:45 a m

DÉPART.

Memphis express..... 4:00 p m
Vicksburg express..... 7:10 a m
Baton Rouge accommodat'n 4:40 p m

LOUISVILLE & NASHVILLE

ARRIVÉE.

No 3 fast mail..... 7:25 a m
No 1 fast line..... 6:30 p m
No 5 limited..... 8:25 p m
No 7 coast train, tous les jours, dimanche excepté.. 8:55 a m
No 9 Dimanche excursion 9:20 p m

DÉPART.

No 2 fast mail..... 8:00 p m
No 6 fast line..... 7:25 a m
No 4 limited..... 9:30 a m
No 8 coast train, tous les jours, dimanche excepté..... 3:50 p m
No 10 Dimanche excursion. 7:40 a m

QUEEN & CRESCENT ROUTE.

ARRIVÉE.

No 1 limited..... 8:30 a m
No 3 fast mail..... 8:10 p m

DÉPART.

No 2 limited..... 7:30 p m
No 4..... 8:30 a m

SOUTHERN PACIFIC COMPANY.

ARRIVÉE.

California and Mex Express.. 6:45 p m
San Antonio Express..... 8:35 a m
Houston and N. O. Local... 6:10 p m

DEPART.

N. O. and Houston Local.. 7:55 a m
San Antonio Express..... 8:40 p m
California and Mex Express. 10:45 a m

TEXAS AND PACIFIC.

ARRIVEE.

Fort Worth and Texas express..... 6:15 p m
Port Allen Local..... 11:55 a m
Hot Springs, El Paso and California express..... 7:30 a m

DEPART

Fort Worth and Texas express..... 8:15 a m
Port Allen Local..... 3:20 p m
Hot Springs, El Paso and California express..... 10:00 p m

EAST LOUISIANA RAILROAD.

ARRIVEE.

Du dépôt de la Queen and Crescent, rue Press. Tous les jours excepté dimanche.

ARRIVEE.

No 7..... 8:05 a m

DEPART.

No 8..... 4:00 p m

Excursion du dimanche.

ARRIVEE.

No 5..... 7:45 p m

DEPART.

No 6..... 7:45 a m

Excursion du Mercredi pour Covington seulement.

ARRIVEE.

No 5..... 7:45 p

DEPART.

No 10..... 8:45 a m

NEW ORLEANS, FORT JACKSON AND GRAND ISLE R. R.

ARRIVEE.

Dimanche seulement.

Alger..... 7:35 p m

Tous les jours excepté dimanche et samedi.

Alger..... 9:55 a m

Samedi et dimanche seulement.

Alger..... 9:55 a m

Tous les jours excepté dimanche.

Alger..... 2:40 p m

DÉPART.

Dimanche seulement.

Alger..... 8:00 a m

Tous les jours excepté dimanche et samedi.

Alger..... 4:30 p m

Samedi et dimanche seulement.

Alger..... 5:30 p m

Tous les jours excepté dimanche.

Alger..... 8:00 a m

LOUISIANA SOUTHERN RAILWAY.

ARRIVEE.

Tous les jours excepté dimanche.

De Belair et Shell Beach.... 9:10 a m

Dimanche seulement.

De Belair..... 7:00 a m
De Shell Beach..... 10.02 a m
Shell Beach..... 7:00 p m

DÉPART.

Tous les jours excepté dimanche.

Pour Belair et Shell Beach.. 4:10 p m

Dimanche seulement.

Shell Beach..... 5:30 a m
Shell Beach..... 8:00 a m
Belair..... 5:30 p m
Shell Beach..... 7:30 p m

MARIAGES, NAISSANCES ET DECÈS

Inscrits au Bureau de Santé dans les dernières 24 heures.

MARIAGES — Henry Bertrand Laborie à Estelle Louise Souchon; John Benoir à Kate Williams; Edward Laurence à Mamie Lewis; Benedetto Sperandio à Giulia Pareti; F. L. John à Carrie Kunz; John Clark à Célestine Brady.

NAISSANCES—Mmes F. X. Müsole, une fille; B. Bexter, un garçon; T. J. Lawson, un garçon; C. W. Brown, un garçon; C. Nungesser, un garçon; E. Nougues, une fille; C. D. Martin, un garçon; J. A. B. Pfister, un garçon; P. Maggio, une fille; J. A. Dillon, une fille; C. J. Lansing, un garçon; J. D. Gerrets, une fille; T. G. Bays, un garçon.

DÉCÈS—P. R. Alfonso, 1 an, 531 Flood; J. Hussing, 44 ans, Long Beach, Miss.; Mme William Reinerth, 49 ans, 1620 Dumaine; P. Ross, 84 ans, 1027 avenue Washington; B. Webb, 57 ans, 2529 N. Claiborne, Margaret Henderson, 55 ans, 1314 Perdido; C. Moses, 31 ans, Hôpital de Charité; C. Sears, 39 ans, Hôpital de Charité; T. Frazier, 28 ans, Hôpital de Charité; Rosina Citrano, 26 ans, 523 rue Hôpital; Isabella Edward, 81 ans, Asile Lafon; F. O. Bailey, 35 ans, Hôpital de Charité; Drytha Kilborne, 24 ans, hôpital de charité; Lillie Hennings, 26 ans, 614 Bellecastle; F. C. Sancho, 19 mois, 1342 Colombus; G. Bruns, 15 ans, hôpital de charité; Angélica C. Priem, 33 ans, 223 N. Rendon; Mary Brown, 46 ans, 2436 Hôpital; G. Hurley, 3 mois, Rocheblave et avenue Howard; J. Hillard, 75 ans, 3328 Carondelet; R. Sams 70 ans, Lafon's Old Folk's Home.

TRIBUNAUX.

Cour Civile de District.

Succession ouverte — Louis C. Houseman.

Adolph Roquet vs Jos. Everard—Procès exécutif de $200.

Mme Dora Moore vs Moritz Weisz. Séquestration d'un piano.

En liquidation—Jos. Bowling Co.

Deuxième Cour Inférieure.

Juge A. M. Aucoin.

Comparutions:

Harriet Bentley, attaque; Alfred Deverine, détournement; Louisa Slater, Hy. Brown, larcin.

Acquittés:

J. Dobson, port d'arme cachée: Jos. A. Voss, blessure; F. Le Roy Butts, Jos. Lefèvre, vol; Frank Fosteno, enlèvement.

Envoyés devant la Cour Criminelle:

Jos. Kernan, Josie Roony, actes de violence.

Condamnation:

Emile Bayerdoffer, attaque, $10 d'amende ou 30 jours d'emprisonnement.

FAITS DIVERS.

Décret du juge St Paul sur la compagnie de Debenture.

Le juge John St Paul, de la Cour Civile de District, vient de rendre son arrêt dans l'affaire de l'Etat de la Louisiane contre la "New Orleans Debenture".

L'Hon. juge déclare que l'avocat général a le droit de demander un receveur pour mettre un terme à des agissements qui sont nuisibles à la corporation.

La loi de 1900 stipule la nomination d'un seul receveur au lieu des liquidateurs qui existaient auparavant et donne à la cour le droit de choisir ce receveur.

En conséquence, la cour après avoir déclaré le droit de choisir un receveur, à cru devoir fixer son choix sur M. Wm C. Dufour, qui devra, comme d'ordinaire, fournir un cautionnement.

Bataille entre boulangers.

Trois boulangers, Phil. Wagner, demeurant rue St-Pierre, Ch. Zimmer, coin Joséphine et Howard, et P. Schmidt, coin Ste-Anne et Villeré, comparaissaient hier devant le juge Marmouget.

Ils étaient accusés de s'être battus et d'avoir troublé la paix. Ils avaient assisté tous les trois, la veille, à un meeting, après quoi ils entrèrent dans un débit de boisson situé au coin de la rue Douane et du Passage de la Bourse.

Au moment de payer une difficulté s'éleva entre eux. Aucun d'eux ne voulait mettre la main à la poche.

La dispute s'envenima et l'on en vint aux coups. Malgré leur dénégations le juge les condamna tous les trois à $5 d'amende ou à 15 jours de prison.

Wagner a, paraît-il, l'humeur batailleuse: il avait pour cette raison eu déjà maille à partir avec la justice.

Poursuite en dommages.

Arrêt en faveur des défendeurs.

L'affaire de Emile Jacques Lang contre M. et Mme Vincent de Lucas a été appelée hier devant le juge T. C. W. Ellis, de la Cour Civile de District.

Emile Lang demandait $5,000 de dommages pour avoir été arrêté sans raison légitime, lui et ses enfants. Ceux-ci étaient accusés de méfaits assez graves et la justice n'a pas cru devoir poursuivre l'affaire, faute de preuves; mais l'accusation reposait sur des motifs qui semblaient légitimes.

Il est prouvé que les enfants de Long avaient commis des actes répréhensibles et que la famille Vincent avait été souvent tracassée par eux, alors qu'un des enfants Vincent était malade.

Pour tous ces motifs, le juge croit pouvoir renvoyer les défendeurs des fins de la plainte.

La poursuite devra payer les frais de cour.

En liquidation.

La compagnie Joseph Bowling vient de présenter à la cour civile de district une pétition demandant la mise en liquidation de cette maison. Le 28 mai, il y a eu une réunion des actionnaires, dans laquelle il a été résolu de mettre cette société en liquidation et d'en arrêter définitivement les affaires. L'actif de la compagnie est plus que suffisant pour en payer les obligations et les dettes.

En conséquence, elle demande que MM. B. W. Bowling, A. J. Edmonds et J. H. Charles soient nommés pour opérer cette liquidation. Ces messieurs recevront $300 par mois chacun, en raison des services qu'ils rendront.

La cour est priée de les autoriser à agir en qualité de liquidateurs.

Richardson vs Matthews.

Le receveur Frank Richardson s'est présenté hier devant le juge Ch. Parlange, de la cour de circuit des Etats-Unis, demandant qu'il lui fut permis, dans l'intérêt des créanciers de la American National Bank, de faire un compromis avec F. R. Matthews dans l'affaire dite Richardson vs Matthews.

Richardson a déclaré que la American National Bank est porteur d'un billet signé Matthews et promettant de payer la somme de $694.44 en retour d'une police d'assurance sur la vie de M. Matthews.

Richardson a déclaré que le billet avait été approuvé par le contrôleur de la monnaie courante à Washington.

La New England Mutual Life Insurance Co. s'engagea à payer la moitié de la somme due. De là le compromis. Richardson désire être autorisé à effectuer le règlement.

Arrestation d'un fugitif de la justice de Cairo.

Trois individus de couleur, Desa Trimble, Louis Parker et J. Williams se sont battaient, hier, près d'un débit de liqueurs lorsque Williams poursuivit Parker jusque dans l'établissement, l'accusant d'être un fugitif de la justice de Cairo. Le caporal Brier, qui était à la recherche de ce Parker, l'a conduit, hier, devant le recorder Marmouget qui l'a condamné à $5 d'amende ou à quinze jours de prison, en attendant des nouvelles de Cairo, d'où, paraît-il, Parker s'est échappé.

Ce dernier convient qu'il est allé récemment à Cairo, mais il nie le fait qu'on lui impute. Il reconnait pourtant qu'il a été arrêté auparavant à Cairo pour avoir frappé un des gardiens de la prison. Parker est sous les verrous, en attendant que la police de Cairo le réclame.

HOSTETTER'S CELEBRATED STOMACH BITTERS

Le Bitter donne la santé et prolonge l'existence. Il guérit l'indigestion, la Constipation, l'état Bilieux, la Flatulence, les Frissons et la Fièvre. Il agit aussi doucement sur les intestins, purifie le sang, fortifie l'estomac et nourrit les nerfs. Essayez le.

HOTEL DE VILLE.

RETOUR DE M. MEHLE.

M. Wm Mehle, président du conseil de ville, a reparu hier matin à l'Hôtel de ville, de retour de Hot Springs.

Bien que remis de sa longue indisposition il est encore faible, mais il lui a fallu revenir en ville parce que le maire est obligé de se rendre à Philadelphie, la semaine prochaine, pour assister à la Convention Industrielle du Sud.

ORDONNANCE SUR LES ORGUES DE BARBARIE.

Les braves habitants de la Nouvelle-Orléans sont fatigués du bruit discordant des orgues de barbarie qui pullulent dans nos rues.

M. Shields vient de présenter une ordonnance en vue de soumettre les musiciens ambulants à un règlement.

Un bureau choisi par le maire sera chargé d'examiner cette classe assez peu intéressante d'artistes ou prétendus tels.

Ce sont les oreilles délicates qui vont se réjouir.

LA QUESTION D'ÉCLAIRAGE A L'ÉLECTRICITÉ.

L'ordonnance allouant $500 pour payer les dépenses de l'ingénieur Hardee, de l'électricien Olroyd et du surintendant Raymond qui s'apprêtent à faire une tournée dans l'Union, a été votée, avant-hier, par le Conseil. Ces excellents fonctionnaires vont étudier les différents procédés adoptés par les grands centres de l'Union pour l'éclairage à l'électricité des parcs et des voies de communication afin de les appliquer à nos rues et à nos places publiques.

COMITÉ DES PONTS ET CHAUSSÉES.

Les membres de ce comité ce sont réunis en séance spéciale hier soir sous la présidence de M. Goebel et ont discuté la nouvelle concession de la compagnie de chemin de fer d'Orléans. Il a été décidé de référer l'ordonnance à l'avocat de la ville pour la mettre dans la forme requise.

Un rapport défavorable a été fait sur l'ordonnance autorisant la construction d'une voie rue Douane, entre Dauphine et Bourgogne.

Philip Schumacher mis en accusation

Les membres du Grand Jury ont hier après-midi trouvé deux chefs d'accusation pour détournement contre Philippe Schumacher, l'ex-payeur de la banque Teutonia. Schumacher est accusé d'avoir détourné une somme de $15,000 le 14 mai et une somme de $3200 le 17 avril.

En apprenant la décision du grand jury l'inculpé n'a pas attendu les députés-shérifs envoyés à sa recherche; il s'est constitué prisonnier. Sa caution, fixée à $13,000, ayant été signée par son père, Charles F. Schumacher, il a été laissé en liberté. Schumacher a repoussé toutes les tentatives d'interview. Il a engagé les services des avocats Adams et Otero.

Autre collision.

Dans une collision qui s'est produite hier après-midi à l'angle des rues Camp et Lafayette, entre deux charrettes, Michael Nuss, âgé de 67 ans, a été jeté à terre et grièvement blessé. Il a été transporté à son domicile, rue Tchoupitoulas 1711.

Morte à l'hôpital.

Mme C. E. Kilbourne, la malheureuse femme qui s'était accidentellement brûlée l'avant-dernière soirée en voulant sauver ses enfants, est morte à l'hôpital hier matin des suites de ses blessures.

Volé.

Wm. J. McQueen, de Nicholson, Miss, est entré dans une maison mal famée hier matin, rue Bienville 1519, et une nommée Jennie Canley lui a volé, dit-il, $58. La femme s'est enfuie avant l'arrivée de la police.

Incendie.

Hier, vers midi, un incendie a éclaté dans une bâtisse de l'avenue Belleville 803, à Alger, appartenant à Mme S. M. Hopper et occupée par Louis Solomon et Jos. Tripline. Les flammes ont été promptement éteintes.

Collision.

Hier matin à huit heures et demie, une collision a eu lieu sur la levée, au pied de la rue des Ursulines, entre une locomotive de la compagnie Louisville et Nashville, en charge du mécanicien Holloway, et une charrette appartenant à N. Frey, l'épicier, et conduite par Jas Howe. Celui-ci a été légèrement blessé à l'épaule. Dommages $25.

EXCURSION A NAPOLEONVILLE et DONALDSONVILLE

Dimanche, 2 juin 1901.

Par le New Orleans Excursion Club, Limited. Quittera le Dépôt du Texas et Pacifique, au pied de la rue Thalie à 7:30 heures A. M. précises; Gretna à 8 heures A. M. Faisant tous les arrêts réguliers. Prix pour l'aller et le retour, $1. Chars extras pour les personnes de couleur.

30 mai—30 31—juin 1

SOUMISSIONS.

Commission du Drainage de la Nouvelle-Orléans.

Des soumissions cachetées seront reçues au bureau de la Commission du Drainage de la Nouvelle-Orléans, Chambre No 20 Hôtel de Ville, jusqu'à 3 heures et demie P. M., le 3 juillet 1901, pour la construction des travaux suivants, conformément aux plans et spécifications, une soumission séparée étant requise pour chaque clause de travail, comme il est indiqué ci-dessous. La forme du contrat sera prescrite par la Commission du Drainage.

(1) Pour une station de pompes connue comme St-Bernard No 3.

Cette offre comprendra l'érection et l'installation d'une station de pompes complète, d'après les plans et les spécifications, avec transmission de force motrice et lignes téléphoniques

Un dépôt de mille dollars ($1,000 00) comptant ou en chèque certifié.

Bon du soumissionnaire accepté, cinquante mille dollars ($50,000 00).

(2) Canaux tracés et couverts dans le système de drainage de la rue Troisième.

Cette soumission sera pour unité de matériel et ne comprendra pas moins de 2,000 pieds linéaires de canaux, 5 à 14 pieds de large et 6 à 10 pieds de profondeur.

Un dépôt de mille dollars ($1,000 00) comptant ou en chèque certifié.

Bon du soumissionnaire accepté, soixante quinze mille dollars ($75,000).

(3) Canaux tracés et couverts du système de drainage de l'avenue Nashville.

Cette soumission sera par unité de matériel et comprendra pas moins de 10 000 pieds linéaires de canal, 5 à 14 pieds de largeur et 6 à 10 pieds de profondeur.

Un dépôt de mille dollars ($1,000) comptant ou en chèque certifié.

Bon du soumissionnaire accepté, soixante quinze mille dollars ($75,000).

(4) Canaux tracés et couverts du système de drainage de St Bernard.

Cette soumission sera par unité de matériel et comprendra pas moins de 10,000 pieds linéaires, 5 à 14 pieds de largeur et 6 à 10 pieds de profondeur.

Un dépôt de sept cents cinquante dollars ($750) comptant ou en chèque certifié.

Bon du soumissionnaire accepté, soixante mille dollars ($60,000).

(5) Canaux tracés et couverts du système de drainage d'Alger.

Cette soumission sera par unité de matériel et ne comprendra pas moins de 4000 pieds linéaires de canaux, 5 à 14 pieds de largeur et 6 à 10 pieds de profondeur.

Un dépôt de cinq cents dollars [$500] comptant ou en un chèque certifié.

Bon du soumissionnaire accepté, quarante mille dollars [$40 000].

(6) Canaux tracés et couverts du système de drainage de Lowerline et Léonidas.

Cette soumission sera par unité de matériel et ne comprendra pas moins de 12000 pieds linéaires de canaux 5 à 14 pieds de largeur et 6 à 10 pieds de profondeur.

Un dépôt de mille dollars ($1000) comptant ou en chèque certifié.

Bon du soumissionnaire accepté, soixante quinze mille dollars ($75,000).

(7) Pour canaux ouverts et non tracés du système de drainage d'Alger. Estimation approximative de l'excavation, 35,000 yardes cubes.

Dépôt de deux cents cinquante dollars ($250) comptant ou en chèque certifié.

Bon du soumissionnaire accepté, cinq mille dollars [$5,000].

Les travaux seront adjugés au plus bas soumissionnaire, mais la commission du drainage se réserve le droit de rejeter une ou toutes les soumissions. Plans et spécifications pour les travaux ci-dessus énumérés peuvent être consultés à ce bureau le ou après le 1er mai 1901.

R. M. WALMSLEY, Président.
A. SCHREIBER Secrétaire.

3 mai—31 f

PETITES ANNONCES.

A vendre—Une buvette longtemps établie, faisant de grandes affaires. Vendue pour partage de famille. S'adresser, J. Charbonnet, 334 Carondelet. 29 mai—1 sem

On demande—Un garçon de 15 ans, orphelin préféré, pour prendre soin de cheval et jardin à Mandeville pendant l'été. S'adresser avec références au No 813 rue Commune, entre 3 et 4 heures P. M. 25 mai—

Argent à prêter—$500,000 à prêter sur propriétés foncières de ville, bons, stocks et polices d'assurance sur la vie. Gomez et Beltran, 126 rue Carondelet, près Canal. Phone 2754-22 16déc—12 mois

DÉCÈS

SANCHO—Décédé mercredi 29 mai, à 7 heures A. M., âgé de 19 mois, FRANK CÉSAIRE, fils de Césaire F. Sancho et de Loretta Janvry, natif de la Nouvelle-Orléans. Enterrement privé, jeudi 30 mai 1901, à 10 heures du matin, de la résidence de ses parents No 1342 rue Colombus près Villeré.

JOHN BONNOT

Entrepreneur de pompes funèbres

Raoul Bonnot, Directeur.

No 623 RUE STE-ANNE

Téléphone No 1642

Telephone No 403.

F. Laudumiey & Co.

Limited

ENTREPRENEURS DE

Pompes Funèbres

1108 et 1112 Nord Remparts

Nous faisons de l'embaumement une spécialité.

Cumberia 2352-1 Poupon 716

G. MOTHE & CO.,

ENTREPRENEURS —DE— Pompes Funèbres et Embaumeurs

517 RUE TOULOUSE,

Entre les rues Bourbon et Dauphine.

Voitures avec bandes en caoutchouc à louer toutes les heures du jour et de la nuit; au chers en livrée.

E. J. MOTHE

Embaumeur pour la maison.

Rues Séguin et Patterson, Algers.

3déc—1an

TELEPHONE 259.

JOSEPH RAY,

Successeur de LABAT & RAY.

Directeur de Pompes Funèbres et Embaumeur,

No 1308

Avenue Nord Remparts,

Près Esplanade.

Voitures pour Bals, Mariages, Promenades etc. Enterrements faits à des prix modiques. Ordres reçus par le téléphone à n'importe quel moment.

1er sept—1an

S. F. HEASLIP. PRESTON HERNDON. W. C. H. ROBINSON.

W. C. H. ROBINSON & CO.,

Agents de Propriétés Foncières,

Courtiers en Huiles et Terres Rizières.

Grands et petits morceaux de terres de choix en vente, consignations sollicitées.

Bureaux à la Nouvelle-Orléans:

BATISSE HENNEN, 812 RUE COMMUNE.

Opera House, Beaumont Tex.; Howard Hotel, Lac Charles, Lne.; Sulphur, Lne.

26mai—1 sem

PORTRAIT —DE— NAPOLÉON Ier

A VENDRE—A un prix très raisonnable un portrait de grande valeur de Napoléon Ier peint à Paris, en 1835, par Colson. S'adresser à MM. Uter, No 233 rue Royale, ou à P. P. O. Drawer 552. 12 mai—

ment sa cause eût-il produit des résultats moins vagues ou moins aléatoires. Mais il ne put se prolonger, car de l'extrémité du jardin, Estelle Villeroy, son garçon endormi et déposé dans son berceau, accourait la joie aux yeux et des remerciements à la bouche pour ce jeune M. Rédier qui avait mis tant de zèle à la renseigner.

Ces remerciements, elle commençait à peine à lui offrir, en l'invitant à entrer dans la maison, lorsque arrivèrent Jérôme et Bonafous.

Ils croyaient provoquer une explosion de plaisir et furent un peu déçus en constatant qu'elle avait eu lieu, grâce à Julien arrivé le premier. Mais ils ne pouvaient le blâmer d'un excès d'obligeance et Villeroy joignit ses remerciements à ceux de sa femme tandis que Bonafous, de plus en plus exalté, accablait Ninette de félicitations enthousiastes et l'assourdissait de l'éclatante fanfare de ses prophéties.

Jusqu'à la fin de l'après-midi, il y eut beaucoup d'agitation dans la maison des Villeroy. Les visites se succédèrent. Les voisins apportaient leurs compliments. Estelle avait en hâte tiré de la cave quelques bouteilles de vieux vin. On but aux succès de la future cantarie et Ninette se découvrit ce jour-là des amis qu'elle ne se connaissait pas.

Exaltée par leurs encouragements et par les prédictions de Bonafous, elle marchait dans son rêve, trop crédule et trop confiante pour mesurer la distance qui la séparait de sa réalisation. A son âge, on croit aisément au bonheur.

Vers le soir, on lui remit une énorme gerbe de roses. A ce bouquet était épinglée la carte de Mlle Flamarin, sur laquelle étaient écrits ces mots:

"A ma petite amie, Aline Villeroy, avec tous mes vœux".

Puis, ce fut une lettre de M. le député, adressée aux parents. Il les félicitait et se mettait à leur service à l'effet de faciliter les démarches qu'il fallait faire à Paris pour obtenir que Ninette fût admise au Conservatoire.

Lorsque s'acheva cette émouvante journée, la jeune fille tombait de fatigue. Elle se coucha de bonne heure. Mais elle attendit longtemps le sommeil.

Elle était trop agitée, trop émue pour dormir. Trop de pensées enfiévraient son imagination au seuil de la vie nouvelle qui commençait pour qu'elle pût retrouver promptement un peu de calme.

Le souvenir de Julien Rédier ajoutait à son trouble.

Dans la parole loyale de ce jeune homme elle avait entrevu le bonheur, l'amour, tout ce qui embellit l'existence et acquis la conviction que ces biens précieux et inattendus, elle n'avait qu'à les accepter, tels qu'ils s'offraient, pour en jouir sur l'heure. Et cependant, elle allait les sacrifier à des ambitions qui n'étaient réalisables qu'au prix d'efforts laborieux et avec l'aide du temps!

Etait-ce là le parti que commandait la sagesse!

Durant une partie de la nuit, elle fut obsédée par cette question sans pouvoir se résoudre à y répondre comme l'eût voulu Julien. La vie qu'on lui promettait à Paris l'attirait plus vivement que celle qu'offrait l'amour et c'est en essayant d'y regarder qu'elle s'endormit.

A son réveil, ses dispositions n'étaient pas changées. Mais un remords s'empara de sa conscience, le remords de n'avoir pas fait part à ses parents de la recherche dont elle était l'objet.

A qui demander conseil si ce n'est à eux!

Peut-être en apprenant qu'il dépendait d'elle, d'elle seule de contracter un mariage inespéré, considèreraient-ils qu'il assurait le bonheur de leur fille et renonceraient-ils à changer d'existence, à quitter leur pays. Cette confidence, elle la leur devait donc et elle résolut de la leur faire. Ne leur ayant rien caché, elle serait plus tranquille, quelle que fût leur décision.

Ce matin-là, Jérôme Villeroy n'était pas sorti. Ninette le trouva dans son jardin, arrosant ses légumes, aidé de sa femme, qui utilisait ainsi les loisirs que lui laissait son nourrisson encore endormi.

En la voyant, ils quittèrent leur tâche pour s'informer de l'état de sa santé. Elle surprit dans leur allure une sorte de solennité et plus de déférence que les jours précédents. Toutes leurs espérances, désormais, ne reposaient-elles pas sur leur fille? Leur naturelle tendresse s'augmentait maintenant de tout ce que Ninette représentait pour eux dans l'avenir.

Après avoir répondu à leurs questions, elle s'ouvrit à eux du sujet qui la préoccupait et ils apprirent ainsi les démarches de Julien Rédier.

Quelques semaines plus tôt, ils se fussent offensés de n'en avoir pas été avertis et ils auraient reproché à Ninette de s'être prêtée à un conciliabule secret avec ce jeune homme. Aussi s'attendait-elle à des remontrances. Mais, à son grand étonnement, ils n'en formulèrent pas. On la traitait en grande personne, émancipée déjà et ayant acquis le droit de diriger librement sa vie.

Son père le lui dit tout net, non sans témoigner cependant quelque inquiétude de l'indécision dont sa demande de conseils semblait être la preuve.

—Le fils de M. Rédier, ajouta-t-il, c'est assurément un beau parti. Nous n'y verrions pas songé, tant est grande la différence entre la situation de ce jeune homme et la tienne. Mais ce qui était avantageux il y a quelques jours ne l'est plus aujourd'hui, alors que tu as devant toi un brillant avenir.

—Si tu épouses Julien Rédier, intervint sa mère, ce n'est plus toi qui feras la bonne affaire, c'est lui. Te voilà maintenant une personne d'importance, car enfin, quand on possède une voix comme la tienne, on peut prétendre à tout.

—C'est pour cela que je vous consulte, répondit Ninette. Je ne veux rien faire que ce que vous approuverez.

—Tu sais bien que nous approuverons tout ce que tu auras décidé, reprit avec vivacité Villeroy, imposant d'un regard silence à Estelle. C'est ta raison qu'il faut consulter. Si tu crois trouver le bonheur en te mariant, marie-toi. Nous ne nous y opposerons pas. Mais, tout de même, tu devrais reconnaître que tu te seras montrée égoïste, car, enfin, c'est ton bonheur seul que tu auras assuré, et non le nôtre, puisque, ce mariage conclu, c'est fini de la fortune que tu pouvais acquérir en utilisant ton talent, et dont nous aurions tous profité.

Ces paroles étaient significatives. Ninette en saisit et le sens et la portée. Ses parents n'oseraient empêcher son mariage si elle se mariait. Mais, ils en seraient attristés et déçus.

Cette constatation décida de sa conduite.

—Je tenais à connaître votre opinion, dit-elle, et je vois avec plaisir qu'elle est conforme à la mienne.

—Tu aimes mieux aller à Paris! s'écria Villeroy.

—Naturellement, répondit-elle, puisque vous désirez que j'y aille.

—Nous pensons que c'est le meilleur parti, avoua son père. Cependant, pèse, compare, réfléchis.

—C'est tout réfléchi. Je ne me marierai pas maintenant. Du reste, je l'ai dit à M. Julien, sans le trop décourager, continua-t-elle, car il m'aime bien, le pauvre garçon, et parce qu'après tout, ce qui ne peut se faire aujourd'hui pourra se faire plus tard.

Ainsi se consomma la défaite de Julien Rédier. Sans hésiter, Ninette l'offrait en holocauste à ses parents. Il est même vrai que le sacrifice ne lui coûtait pas trop d'efforts.

Elle se sentait attirée vers Julien et l'eût aimé si elle était devenue sa femme. Mais elle n'avait pas conçu pour lui un de ces sentiments absorbants exclusifs, dominateurs qui paralysent et aveuglent.

Elle conservait encore assez d'indépendance de cœur pour secouer le joug sous lequel l'amour avait cherché à la courber et elle le reconnaît sans regrets, convaincue que si, plus tard, l'amour gradissait, se développait et prenait définitivement possession d'elle, elle pourrait y répondre en appelant à soi l'amoureux qu'elle venait de repousser.

Tout était dit sur ce sujet et on n'en parla plus. D'autres s'imposaient dont il fallait s'occuper sans retard! A quelle date partirait-on pour Paris! Partirait-on tous ensemble ou ne valait-il pas mieux que Ninette et son père prissent les devants et qu'Estelle et ses deux autres enfants n'arrivassent qu'après que la jeune fille serait entrée au Conservatoire!

C'est à ce dernier parti qu'il semblait sage de s'arrêter. On avait d'ailleurs trois mois devant soi pour se décider, trois mois qu'allaient emplir les études de Ninette.

A continuer.

Avis aux Mères — Le Sirop Calmant (Soothing Sirup) de Mrs Winslow devrait toujours être employé pour les enfants en dentition. Il soulage immédiatement le petit patient; en apaisant les douleurs de l'enfant il produit un sommeil naturel et réparateur, et le petit chérubin se réveille "vif comme un pinson". Ce médicament est très agréable au goût. Il calme l'enfant, amollit les gencives, arrête les douleurs, délivre des gaz; régularise les intestins, et est le meilleur remède connu pour la diarrhée, qu'elle provienne de la dentition ou de toute autre cause. Vingt sous la bouteille. Ne manquez pas de demander "Mrs Winslow's Soothing Sirup".